



# SENTHEIM INFOS

juillet - août 2011

## Le mot du maire

**Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,**

**Nous y voilà, dans cet été, attendu et désiré par tous,** en particulier par les enfants et par les jeunes, libérés pour deux mois des obligations scolaires, mais aussi par leurs parents, satisfaits d'entrer dans une période un peu plus calme, permettant de reprendre leur souffle après des mois partagés entre des obligations professionnelles, des engagements associatifs, des tâches familiales et personnelles si diverses.

**Mais, voilà que nous commençons presque un deuxième été !** La sécheresse et les températures des derniers mois ont été inhabituelles, semblables à celles des périodes estivales. Vous trouverez dans les pages suivantes un extrait de l'arrêté pris par le Préfet du Haut-Rhin au mois de juin. Il appartient donc, à tous, d'observer les dispositions limitant l'usage de l'eau.

**De même, au cours de cette saison, n'oubliez pas d'observer les recommandations concernant le bruit. Soyez attentifs à préserver une vie agréable dans vos quartiers.**

La période des vacances est aussi un moment où les jeunes peuvent se rencontrer. Il se trouve qu'il suffit de quelques-uns pour gâcher parfois des moments paisibles. Je rends certains parents attentifs à assumer leur responsabilité : en surveillant leurs enfants, en s'assurant de leurs activités, de leurs fréquentations et en veillant à ce qu'ils ne traînent pas, dans notre village, à des heures impossibles...

**Trop d'incidents, de mauvais comportements, de manque de respect nous sont signalés par des concitoyens !**

**Les congés scolaires sont, aussi, un moment privilégié pour toutes les collectivités.** Elles en profitent pour effectuer des travaux d'entretien dans les écoles. C'est notre cas !

A l'école maternelle, le plafond de la salle de jeux sera repeint, le revêtement de sol sera remplacé. Le coût de ces travaux sera proche des 10 000 €.

A l'école élémentaire, le grillage de la cour sera totalement remplacé et rehaussé d'un pare-ballons. Le coût de cette opération frôlera les 20 000 €.

A la rentrée, un nouveau parking-minute, réalisé dans le cadre des travaux de voirie, sera accessible, rue de Soppe-le-Haut, à l'arrière de l'école, permettant de déposer en toute sécurité les écoliers.

**Enfin, puisqu'il est question d'école, l'école maternelle perdra une classe à la rentrée.** La logique gouvernementale, exclusivement comptable, porte un rude coup à de nombreuses écoles et à la qualité de la relation éducative qui n'est pas la même dans des classes surchargées et en particulier en maternelle où nos jeunes enfants ont besoin d'une prise en charge très proche.

Nous avons marqué le départ de Mme Annick Simler, professeur d'école et de Mme Carole Gridel, aide-maternelle, lors d'une réception samedi 2 juillet. Nous les remercions de leur engagement dans notre école maternelle et leur souhaitons un nouveau départ dans leur affectation respective, à Guewenheim pour Mme Simler et à Masevaux pour Mme Gridel.

Lors de cette manifestation, nous avons honoré quatre mères de famille, distinguées par la Médaille de la Famille Française : Mmes Ruth Huché, Marie-Odile Zwingelstein, Mireille Studer, Angelina Fritsch et remis le diplôme de citoyen d'honneur à M. Gilbert Ehret, Capitaine honoraire des Sapeurs-Pompiers.

**Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,**

**votre Maire, ses Adjoints, les Conseillers Municipaux et l'équipe de «SENTHEIM INFOS» vous souhaitent un bel été, une pause agréable et bienfaisante.**

Rendez-vous, au mois de septembre, avec le N° 36. Bonnes vacances

**Bernard Hirth**



**Pompiers :** 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

**Mairie :** 03.89.82.52.03

**Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :** 03.89.82.53.96

**Ecole maternelle :** 03.89.82.87.17

**Presbytère :** 03.89.82.52.74

**Site Internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)**

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication  
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

## C'EST LES VACANCES !

Rosala : Enfin ! On aura la paix quand les villageois partiront en vacances.

Storki : Si tu crois que tout le monde peut partir en vacances ! Tu rêves !

R : Pourquoi ? Nous, on part bien tous les automnes vers les pays chauds.

S : Oui, ça fait partie de notre vie et ça ne coûte rien. Les gens, eux, doivent payer leurs vacances.

R : Payer ? Ils sont fous !

S : Chez les êtres humains, tu dois toujours payer...Tiens, un exemple : Regarde nos gamins. Ils ont été bagués.

R : Et alors ? C'est pour qu'on les retrouve s'ils fuguent. C'est la moindre des choses, non ?

S : Mais non, c'est pour qu'on sache où ils migrent. Ce que je voulais t'apprendre, c'est que les humains ont dû payer le baguage !

R : Quoi ? Moi, je te le dis : ils sont fous ces humains ! D'ailleurs, je trouve que baguer nos mâles, c'est ridicule. Ça leur donne un air...

S : Un air de quoi ?

R : Rien... Quand je pense que tu as perdu la tienne, tu étais tellement gringalet qu'elle a glissé. J'en ris encore !

S : Je l'ai fait exprès, je ne voulais pas de ce bracelet, même s'il n'est pas électronique !

R : Pff... A propos, tu sais que le petit Rudi de Suzi est tombé du nid ? Il voulait voler, le petit imbécile !

S : Deux bagues, c'est trop. La bague noire ressemble à un gros plâtre.

R : S'il avait écouté sa mère. Ces gamins sont de plus en plus mal élevés. Heureusement, notre Gusti n'est pas comme cela.

S : Mais dis donc, c'est pas toi qui as hurlé hier : « Vivement que tu voles de tes propres ailes, comme ça on aura la paix ! »

R : C'était pour rire ! Tout de suite, tu cherches à me casser. Tu ferais mieux de faire attention...Je vois bien ton œil qui frise quand Suzi passe.

S : N'importe quoi, tu crois que tu ne me suffis pas ?

R : Monsieur aurait-il mal digéré sa dernière truite ? Truite, que « moi » je t'ai pêchée.

S : Normal, je suis ton mari... Bon, ce soir, j'irai voir s'il y a des restes à la gare, maintenant qu'on peut y déjeuner le dimanche et le mercredi !

R : Macho, frimeur et j'en passe ! Tu continues comme ça, je te préviens, je raconte à tout le monde dans quel état d'ébriété tu es rentré hier soir ! T'as raté trois fois le nid avant de t'affaler dedans.

S : Mais Rosala, c'était pas ma faute, c'est la chaleur ! Il faut s'hydrater toute la journée et avec la restriction d'eau, ma foi, j'ai bu dans une bouteille qui trainait sur la route... et puis une autre...

R : Tu parles ! C'est vrai que je vois tous les matins des gens ramasser des canettes et autres bouteilles qui jonchent les trottoirs et les rues ! De toutes façons, toi, tu n'as pas intérêt à recommencer !

S : Rosala, c'était un accident ! tu me connais : sobre comme un chameau !

R : Bon , hop, on souhaite bonnes vacances à tous !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

## COMMENT RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR?

Si, au cours de travaux exécutés en ambiance chaude, un travailleur présente l'un des symptômes suivants :

- grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges,
- s'il tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance.

**ATTENTION ! il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est une urgence médicale.**

Il faut agir **RAPIDEMENT, EFFICACEMENT**, et lui donner les premiers secours :

- alerter les secours médicaux en composant le 15,
- rafraîchir la personne,
- transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et lui enlever ses vêtements,
- asperger le corps de la personne d'eau fraîche,
- faire le plus de ventilation possible,
- donner de l'eau en l'absence de troubles de la conscience.

Françoise NAEGELEN

## RÉGLEMENTATION ET RACCORDEMENTS POSTAUX

Parce que l'adresse est le seul moyen pour parvenir à localiser un lieu d'habitation, de travail de livraison ou encore une entreprise, parce qu'elle est l'unique lien entre l'émetteur et le destinataire d'un envoi, **parce qu'elle permet une intervention rapide et efficace des services de secours, parce qu'elle facilite l'organisation des services publics (collecte des déchets, gestion des listes électorales, de la circulation, intervention de services EDF ou autres, développement du service d'aide à la personne...), parce qu'elle rend possible le téléguidage par satellite et parce qu'elle facilite la distribution du courrier**, l'adresse constitue un atout majeur pour tous.

La Poste a entrepris un programme d'envergure de modernisation des outils de traitement et de distribution du courrier.

Ce programme repose sur 3 grands principes :

### 1 – UNE ADRESSE PRÉCISE

La Poste a mis en place des machines de tri capables de lire les adresses de ses clients, permettant aux facteurs de recevoir une partie du courrier à distribuer trié et classé par avance.

La dénomination de la voirie et la numérotation des habitations sont deux éléments essentiels de la qualité de l'adresse. L'adresse est le lien privilégié qui permet à une correspondance d'aller de l'émetteur au destinataire sans encombre ni retard.

Elle obéit à une structure bien précise, à savoir :

- un numéro : tous les accès donnant sur une voie doivent être numérotés ;
- un type : allée, avenue, boulevard, rue, impasse, etc. ;
- un libellé identifiant précisément la voie (exemple : allée des fleurs).

En France, les mairies ont la responsabilité de nommer et numéroté les voies de leur commune respective.

### 2 – UNE BOÎTE AUX LETTRES RÉGLEMENTAIRE

Pour faciliter la remise du courrier, la réglementation en vigueur\* prévoit l'installation obligatoire d'une **boîte aux lettres normalisée** (conforme à la norme AFNOR NF D 27-405).

Ses dimensions intérieures doivent être au minimum de 260 mm x 260 mm x 340 mm (la plus grande dimension peut être celle de la largeur, de la profondeur ou de la hauteur).

La porte doit comporter l'indication en lettres capitales des noms et prénoms des personnes concernées et être munie d'une serrure compatible avec la distribution postale.

### 3 – UNE BOÎTE AUX LETTRES ACCESSIBLE

Afin d'assurer une meilleure efficacité et rapidité de la délivrance des courriers, la réglementation en vigueur\* prévoit également l'installation obligatoire d'une **boîte aux lettres accessible**.

La boîte aux lettres doit être positionnée à l'entrée de la propriété, en bordure de voie ouverte à la circulation publique.

Le dessus de cette boîte ne doit pas être à plus de 1,50 m du sol et le dessous à moins de 1 m.

La boîte peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture. Dans tous les cas, le facteur doit pouvoir accéder à la boîte directement de l'extérieur sans difficulté et sans risque. Il ne faut donc pas placer la boîte derrière un grillage, ou à la portée d'un chien.

Pour rationaliser la distribution du courrier, notamment lorsque les habitations sont dispersées ou desservies par des voies privées ou peu praticables, l'adresse peut comporter un CIDEX (Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle), qui correspond à un groupement de boîtes aux lettres. L'objectif est de permettre au facteur de desservir en un seul arrêt plusieurs boîtes aux lettres et d'optimiser son temps de tournée. Le modèle rural a, par la suite, été étendu aux grands ensembles et aux zones pavillonnaires.

Les services de la Poste accompagnent la commune dans la mise en œuvre de ces procédures.

\* **décret n° 2007-29 du 5/01/2007 relatif au service postal et aux droits et obligations de la Poste article R 1-1-5**

## MODIFICATIONS D'HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie de Sentheim sera fermée du mercredi 15 juillet au lundi 17 juillet 2011.

En raison des congés annuels, les permanences des lundis soirs 18 et 25 juillet 2011 de 17 à 19 heures sont supprimées.

Le secrétariat de mairie

## LA KERMESSE DES ÉCOLES

Samedi 18 juin 2011, les écoles maternelle et élémentaire de Sentheim ont organisé leur 27<sup>ème</sup> kermesse. Parents, enseignants, et de nombreuses personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale autour des enfants.

L'après-midi a commencé par un spectacle que les élèves avaient préparé avec enthousiasme. De nombreux stands de jeux ont ensuite été proposés. Une buvette a permis de se désaltérer et un stand pâtisserie de se régaler, à la fois, les yeux et les papilles. Cette manifestation s'est terminée par un magnifique lâcher de ballons.

La préparation et l'animation de cette kermesse ont été le résultat d'un travail qui a rassemblé de nombreuses personnes.

Tout d'abord Monsieur le Maire, ses adjoints, notamment Madame Naegelen et Monsieur Jaeg, l'ensemble du conseil municipal, ont été pour les écoles un véritable soutien. Le service technique composé de M. Bermon et de son équipe nous ont aussi prêté main forte pour que tous les visiteurs soient accueillis dans les meilleures conditions.

Les parents, dont l'aide nous a été précieuse et indispensable, ont été à nos côtés tout au long de ce projet.

Cet engagement sans faille s'est également retrouvé au niveau des équipes enseignantes et des personnels des écoles.

Que tous ces acteurs qui ont donné de leur temps pour permettre aux enfants de passer un agréable moment, en soient très sincèrement remerciés. .

La kermesse de Sentheim a comme particularité de proposer aux enfants deux structures gonflables montées par la société Gobelin. Cette attraction particulière est entièrement financée par les entreprises locales : les voyages Glantzmann, les travaux publics Marc Schmitt, Patrick Coiffure, les Ets Christian Ehret, l'entreprise Alu Hirth, les transports STRO, les sociétés Comviandes, Soft'up et Urma, les automobiles Dangel, et le café-bar la Paillotte. Nous tenons à remercier toutes ces entreprises pour leur soutien.

Pour finir cette série de remerciements, nous voulons tirer un grand coup de chapeau à tous les commençants du secteur pour leur accueil chaleureux, lorsque nous les avons démarchés pour notre tombola. Grâce à leur générosité, nous avons pu constituer 200 lots, qui ont été remis aux heureux gagnants par les enfants de l'école. Un merci particulier à Monsieur Jean François Mattauer et Madame Sophie Monnot, qui nous ont offert nos deux premiers prix. Il s'agissait pour l'un d'une toile et pour l'autre d'un fauteuil en carton.

Nous avons profité de cette kermesse pour mettre à l'honneur les élèves du CM2 qui quitteront l'école élémentaire de Sentheim à la rentrée prochaine pour se rendre au Collège, ainsi que Mme Annick Simler, enseignante, et son ATSEM Mme Carole Gridel, qui partiront quant à elles, suite à une mesure de fermeture de classe à l'école maternelle.



Christophe ALTHUSER et Chantal ILTIS



# CARITAS

## Permanences

L'équipe de CARITAS vous propose des aides à l'accompagnement scolaire et ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives. Nous mettons également à disposition les offres d'emploi de notre région actualisées chaque semaine.

Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14 h à 16 h au 10, rue de l'Église à Masevaux – Tél. : **06 89 77 22 80** ou **03 89 38 04 90**.

**Les permanences de Caritas seront interrompues durant tout le mois d'août et reprendront le 2 septembre 2011.**

## Après-midi convivial

Vous êtes seul, isolé, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie ..., pour un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 juillet 2011 de 14 h à 16 h au Presbytère de Lauw - 45, rue Principale à Lauw.

Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez-nous au 06 89 77 22 80. Ces rencontres sont organisées par l'équipe de Caritas Masevaux.

**L'après-midi convivial n'aura pas lieu en août et reprendra le 27 septembre 2011.**

## Recherche de bénévoles concernant le domaine de l'emploi

Depuis quelques mois, l'équipe travaille sur la mise en place d'un "*Atelier d'aide au Retour à l'Emploi*". Pour finaliser et mettre en route ce nouveau projet, nous recherchons quelques bonnes volontés.

Si cet atelier vous intéresse et si vous disposez d'un peu de temps, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe. Quelques bénévoles supplémentaires, pour l'accueil des familles le jeudi, seraient les bienvenus. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 06 89 77 22 80.

Si d'autres personnes sont intéressées par d'autres activités qui ont lieu au sein de l'équipe, elles sont, naturellement, les bienvenues.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY



## SOIRÉE TRICOLERE DU 13 JUILLET 2011



L'association Sentheim Animations organise la soirée tricolore du 13 juillet, à la gare.

A partir de 21h00 – 21h30 aura lieu un défilé sonorisé dans les rues de Sentheim, à la lueur de torches et de lampions. En même temps démarrera le bal sous chapiteau.

L'orchestre TOP ELSASS animera cette soirée et vous fera profiter de la piste de danse.

Bal, lampions et torches gratuits. Vente de grillades, frites, gaufres et boissons.

L'association du Train Thur Doller Alsace proposera une sortie nocturne en autorail, à 23h25, puis à 23h45, pour voir le feu d'artifice de Guewenheim. Les passagers pourront certainement apercevoir les nombreux animaux (lapins, renards, ...) qui se promènent le long de la voie ferrée. Retour vers le bal juste après le feu d'artifice.

Tarif autorail : adultes = 3€, enfants de 4 à 14 ans = 2€.

Venez nombreux, jeunes et moins jeunes, partager ce moment de convivialité.



Daniel Zutter



## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

### Limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département du Haut-Rhin

Sont interdits :

- le remplissage des piscines privées existantes, sauf lors de la première mise en eau de piscines et bassins maçonnés en construction,
- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles munies de dispositifs de recyclage, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière, ...) et pour les organismes liés à la sécurité,
- l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature à l'exception des terrains de compétition, et des terrains de golf à l'exception des greens,
- le lavage des voies et trottoirs.

Ces interdictions portent sur l'usage des eaux des réseaux publics et l'usage des eaux superficielles, eaux de sources ou de nappes ou de puits. Elles ne s'appliquent pas :

- à l'arrosage des massifs fleuris et des jardins potagers,
- à l'utilisation de l'eau des réserves artificielles, constituées préalablement à la publication du présent arrêté.

Est interdite, sur l'ensemble des bassins de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Lièpvrette, l'utilisation de l'eau des cours d'eau, canaux et nappes d'accompagnement à des fins d'irrigation agricole, sauf si elle s'inscrit dans le cadre d'un tour d'eau proposé par la chambre d'agriculture et validé par le service en charge de la police de l'eau.

L'irrigation par submersion est interdite dans les bassins de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Lièpvrette.

Il est rappelé qu'en dehors des services incendie, tout puisage d'eau sur les poteaux et bouches incendie est strictement interdit, sauf s'il a été autorisé par le service gestionnaire du réseau d'eau concerné.

Les dispositions ci-dessus sont d'application immédiate et pour une période allant jusqu'au **30 septembre 2011**. Par ailleurs, elles pourront être modifiées, abrogées ou prolongées en tant que de besoin, en fonction de l'évolution de la situation météorologique et de la situation hydrologique.



### A NOTER SUR VOS AGENDAS

|          |              |   |
|----------|--------------|---|
| Mercredi | 13 juillet   | : Concert d'orgue à l'église de Sentheim dans le cadre des "Orgla Owa em Dolleretal                               |
| Mercredi | 13 juillet   | : Soirée tricolore organisée par l'association Sentheim Animations  |
| Mercredi | 13 juillet   | : "Autorail nocturne" organisé par l'association TTDA   |
| Mercredi | 20 juillet   | : "Contes dans le train" organisé par l'association TTDA  |
| Jeudi    | 28 juillet   | : Don du sang à l'AMOS  |
| Samedi   | 30 juillet   |   |
| Dimanche | 31 juillet   | : Doller Western organisé par l'association TTDA  |
| Dimanche | 7 août       | : Marché aux puces et fête des rues organisés par le FootBall Club de Sentheim                                    |
| Samedi   | 3 septembre  |   |
| Dimanche | 21 août      | : Train du Petit Montmartre organisé par l'association TTDA   |
| Dimanche | 4 septembre  | : 40 <sup>ème</sup> anniversaire de l'association TTDA et 100 <sup>ème</sup> anniversaire de la locomotive Mallet |
| Dimanche | 18 septembre | : Train du patrimoine organisé par TTDA   |

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à [marc.perrin@estvideo.fr](mailto:marc.perrin@estvideo.fr)

**Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 septembre 2011**